

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 71 (1976)
Heft: 1-fr

Artikel: Les douze communes primées par le Conseil de l'Europe
Autor: Schwabe, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-174552>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qu'ils ne soient pas pris en considération par le jury international, mais de se laisser guider uniquement par la qualité intrinsèque des documents proposés. Il est conscient que sa décision prend alors valeur d'encouragement.

Dans le même ordre d'idées, quelques projets de restaurations n'ont pas encore franchi la phase finale des décisions puisqu'ils doivent encore être soumis au vote populaire. Le jury ne les a pas éliminés de ce fait car il s'agit en vérité, comme pour les plans non encore définitivement en vigueur, d'une disposition propre à l'autonomie communale et à la démocratie directe telles qu'elles ont cours en Suisse.

Pour terminer, le jury n'a pas été insensible à la qualité de la présentation. Il a pris un intérêt plus grand aux envois composés entièrement pour la circonstance qu'aux envois constitués de pièces détachées. Il a constaté aussi que quelques communes ne s'étaient pas conformées aux indications relativement précises du programme.

En remarque générale, le jury a été favorablement impressionné par la bonne volonté dont ont fait preuve tant de communes et par la variété des exemples présentés. Il considère le concours, malgré sa fréquentation restreinte, comme un succès.

Jean-Pierre Vouga



Les douze communes primées par le Conseil de l'Europe

Allschwil

localité alsacienne de Suisse

La commune d'Allschwil, qui appartenait autrefois à l'évêché de Bâle, fit partie du canton du même nom dès 1815 et fut attribuée à Bâle-Campagne lors de la scission en deux demi-cantons, a aujourd'hui d'étroites liaisons avec la ville de Bâle



Page ci-contre: Le centre d'Allschwil compte encore une bonne centaine de maisons à colombages dignes d'être conservées. A droite, de haut en bas: les deux dessins montrent des édifices de la rue de Bâle, à Allschwil, tels qu'ils se présentaient en 1945, et tels qu'alors déjà l'on projetait de les restaurer; en bas, photographies de la rue de Bâle vers 1910 et aujourd'hui.



non seulement du fait du trafic et de l'extension urbaine, mais parce qu'une grande partie de ses quelque 18 500 habitants y trouvent du travail. «Ville» elle-même au sens statistique du terme, elle a néanmoins su conserver un centre ancien qui rappelle nettement sa vie paysanne de jadis. Les colombages de nombreuses vieilles maisons évoquent le Sundgau alsacien tout proche, et il en est de même du paysage, tantôt plat comme la région du Haut-Rhin, tantôt plus mouvementé, avec des collines fertilisées par le loëss.

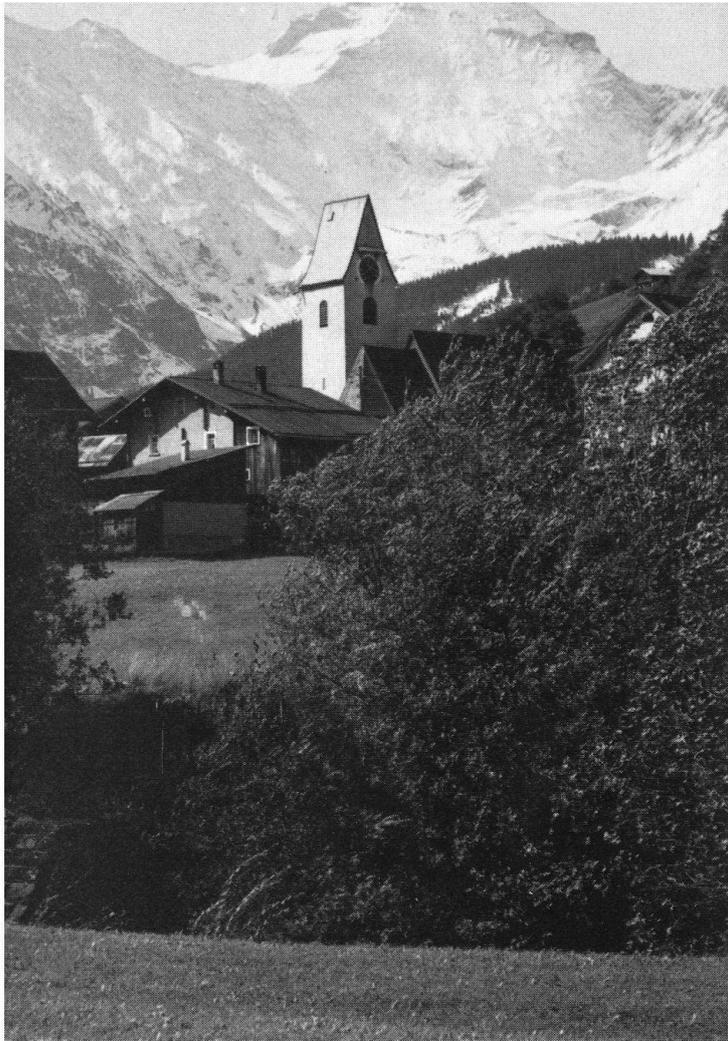
Le plan d'aménagement en cours vise précisément à restaurer dans ce centre l'image d'un village du Sundgau. Il est loin d'être simple, car il aborde une terre vierge: au contraire des plans d'aménagement qui se bornent à préserver des édifices dignes de protection, on prévoit, à Allschwil, de démolir des bâtiments non conformes et de les remplacer par des maisons à colombages pareilles à celles qui existaient autrefois au même endroit. Ce qui implique une atteinte au droit de propriété. Les autorités espèrent néanmoins que, par une intensive campagne d'information, les propriétaires touchés adhéreront spontanément aux projets. Un fait montre que le sens de la beauté et de la valeur du centre historique s'est éveillé ces derniers temps: en quel-

ques années – avec des subventions du Canton et surtout de la Commune, parfois aussi du Heimatschutz –, les colombages d'une vingtaine de maisons, masqués jusqu'alors par du crépi, ont été dégagés et restaurés.

Le plan ne pose pas seulement de clairs principes d'architecture, il inclut aussi des notions fondamentales de sociologie, ainsi qu'une nouvelle conception du trafic. Une voie de contournement va libérer le centre de la grande circulation. Mais les anciennes fermes ou les modestes exploitations agricoles, nombreuses à l'origine, qui ne peuvent plus rester en activité, seront affectées à l'artisanat et à la petite industrie, de sorte que le centre restera animé et que les locaux disponibles seront utilisés le mieux possible.

En haut: Plan au 1:1500 du centre historique d'Allschwil, avec sa substance architecturale actuelle. Grosses hachures: colombages visibles; hachures moyennes: colombages existants, mais (encore) sous crépi; fines hachures: maçonnerie et béton; sans hachures: bois. – Page ci-contre, de haut en bas: De la place principale d'Allschwil, coup d'œil dans la rue de Bâle. – Aujourd'hui comme autrefois, les maisons à colombages donnent au village un caractère bien marqué.





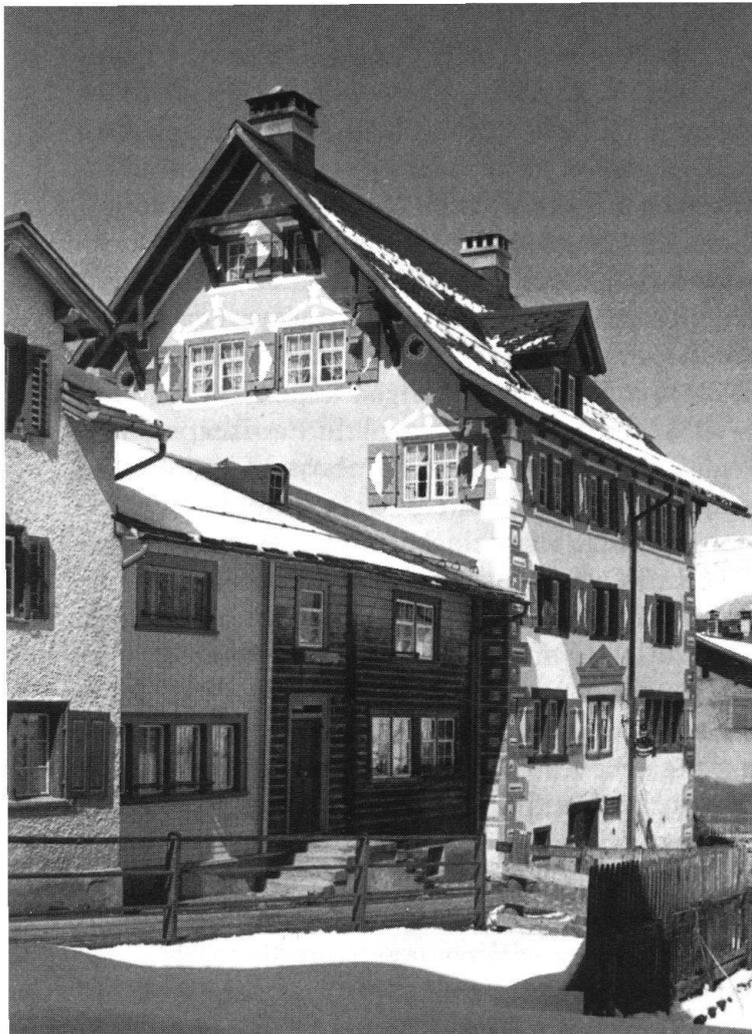
Elm

commune montagnarde du canton de Glaris

La seconde commune glaronaise par la surface (environ 90 km²) est une collectivité montagnarde typique, dont les quelque 800 habitants vivent en majorité (57%) de l'agriculture. Le village et plusieurs hameaux s'étirent au fond de la partie supérieure de la vallée de la Sernf, sur plus de 5 km et à une altitude de 878 à 1140 m; neuf fermes isolées occupent une terrasse ensoleillée à 1300 m. Pour l'avenir aussi, l'économie restera principalement axée sur la pâture et l'élevage; à quoi s'ajoutent une exploitation industrielle bien développée (eau minérale) et quelques petits métiers, complétés depuis peu par la présence d'une place militaire d'exercice à l'extrémité de la vallée, ainsi que par une modeste infrastructure touristique; il s'agit d'un tourisme intéressant surtout les familles, les sportifs et les groupements de jeunesse.

En 1968, la Commune a adopté un règlement de construction et un plan d'extension qui prévoit une protection spéciale pour le centre du village d'Elm et du hameau de Hintersteinibach. L'assemblée communale du 11 février 1972 a révisé le règlement de construction en le rendant plus rigoureux encore. Grâce à l'ouverture d'esprit des autorités et de





En haut: La maison Souvarof, à Elm, fut longtemps inhabitée et menaçait ruine. Le vice-président du Conseil d'Etat, M. Kaspar Rhyner, en fit l'acquisition en 1969 et la fit restaurer en 1970-74, avec le concours du «Heimatschutz» et du service cantonal des monuments historiques. – A droite, de haut en bas: La «Grosshaus», à Elm, bâtie en 1585/86 et restaurée en 1969/73, est, selon le prof. Birchler, une des plus belles fermes et des mieux conservées du nord des Alpes. – Détail de la magnifique «Wohnstube» de la «Grosshaus». – L'imposante maison Zentner, de 1799. – Page ci-contre, de haut en bas: Le majestueux Hausstock ferme la vallée. – Le site protégé d'Elm, avec, au premier plan, le bâtiment moderne de l'école, bien intégré.



toute la population, la protection du site y a beaucoup gagné. Elm possède quelques édifices qui intéressent l'histoire de l'art. La «Grosshaus», bâtie à la fin du XVIe siècle et classée comme étant d'importance nationale, a été conservée presque entièrement dans son état d'origine, avec une superbe salle Renaissance. Ont été classées comme étant d'importance régionale: la maison Zentner, monumentale demeure de bois de la fin du XVIIIe siècle; la maison Souvarof, où logea le général russe en 1799, avant de franchir le col du Panixer; et aussi l'église de style gothique flamboyant, qui occupe une position marquante dans la silhouette du village, et dont le blanc clocher contraste avec les maisons de bois brun qui l'entourent. – Par des zones de verdure et des bâtiments publics, ainsi que par le cours de la Sernf, le centre du village est protégé de deux côtés contre le lotissement. Des bâtiments modernes en occupent une partie. En pleine conformité avec les vues du Heimatschutz et des services de protection des sites, ils seront affectés aux besoins de l'école et du sport, de la vie communale, culturelle et sociale. Les efforts qui tendent à les harmoniser avec les bâtiments anciens, par la forme, le matériau et la couleur, sont dignes de mention et de reconnaissance.

A gauche, de haut en bas: Ancien style et architecture moderne en bonne harmonie. – La récente Maison communale d'Elm rappelle par son avant-toit les traditionnelles tours de séchage de l'industrie glaronaise des textiles. – La prairie qui s'étend devant l'église est protégée par une interdiction de construire. – Page ci-contre, de haut en bas: La rue principale de Grandvillard. – On veille avec soin sur les fermes qui en partie ont besoin d'être rénovées. – A l'écart de la route principale, le village est resté bien circonscrit.

Grandvillard

un village gruérien qui a des problèmes de protection du paysage

En Gruyère, sur la rive droite de la vallée supérieure de la Sarine, et un peu à l'écart du grand trafic, le village de Grandvillard a conservé son caractère et son aspect cossu. Le village et ses édifices perpétuent par leur structure une tradition historique. Les alentours, eux aussi, ont (encore) un visage partiellement intact. L'économie forestière et agricole garde toute son importance dans la vie communale, complétée et renforcée par quelques entreprises de transformation, telles que scieries, etc. Le paysage de Grandvillard, où le village s'intègre parfaitement au site, mérite en tout cas d'être protégé. Les autorités l'ont reconnu et ont élaboré un plan d'aménagement, encore assorti d'un règlement de circulation, qui concrétise les efforts de protection.

Dans le même ordre d'idée, un problème de protection du paysage demande une solution. Il concerne l'exploitation de gravières dans les alluvions de la Sarine, branche économique d'une certaine importance, qui cependant contrarie le développement de l'économie agricole et commence à bouleverser profondément le paysage. Quatre trouées s'éten-





dent aujourd'hui sur une surface de 15 ha. Mais la surface acquise par les entreprises représente plus de 70 ha, ce qui équivaut à plus de 22% des champs et des prés de la commune (316,31 ha). On peut admettre les trouées là où, ultérieurement, il sera possible de remettre le terrain à peu près en l'état; mais là où la structure du paysage est atteinte sans rémission, l'exploitation des gravières doit cesser. La Commune a bien fait d'aborder ce problème dans son plan d'aménagement et de préciser clairement où, dans quelle mesure et à quelles conditions des gravières sont tolérables et dans quels cas leur exploitation doit être suspendue.



A gauche, de haut en bas: La disposition des fenêtres ou les vantaux peints de certains édifices trahissent une influence gothique ou baroque. – L'intense exploitation des gravières aux alentours du village pose un important problème de protection du paysage.

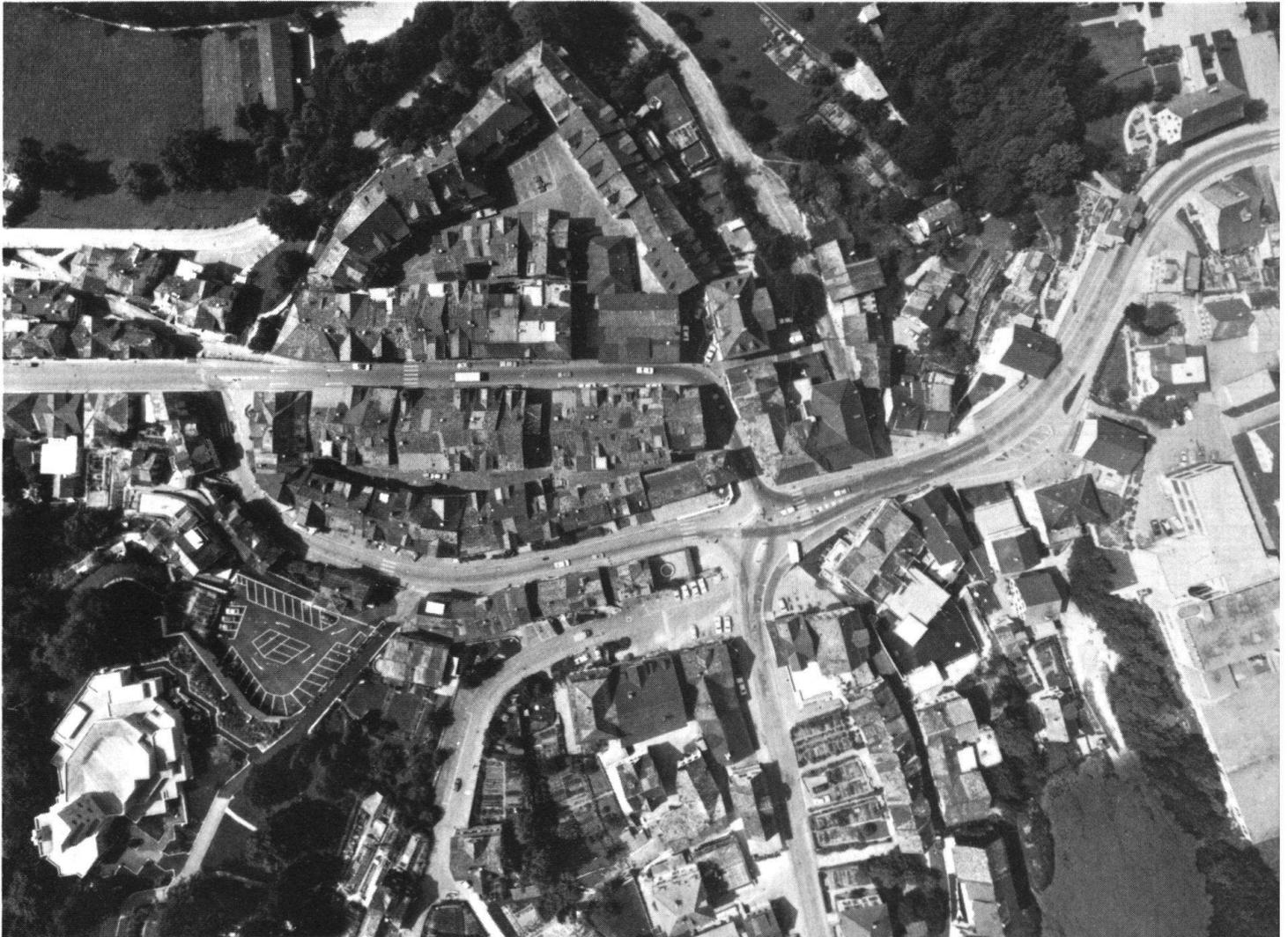
A droite: Façade est de la maison Gähwiller, dans l'«Hintergasse», à Lichtensteig (restaurée en 1967). En bas: Une vue plongeante fait apparaître les problèmes de trafic. Vers le bas, la route du col de Wasserfluh se sépare de celle du Toggenbourg qui traverse la petite ville.



Lichtensteig

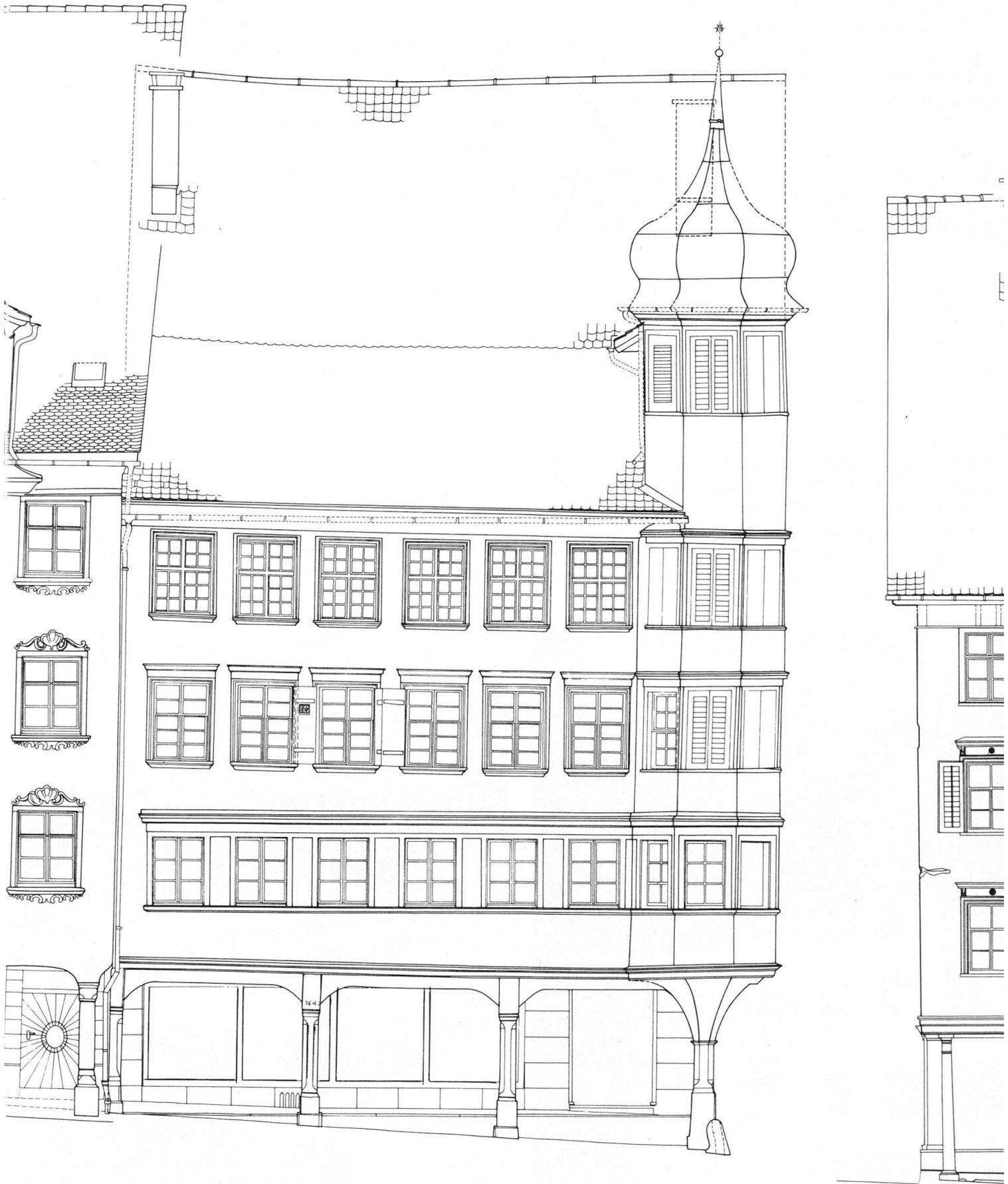
centre historique du Toggenbourg

La petite ville de Lichtensteig figure parmi une série de communes de caractère principalement agricole que le groupe du Plan d'aménagement régional de la Suisse du nord-est avait choisies pour faire des tests sur la protection des sites. On l'avait retenue plus particulièrement en raison de son état relativement intact et des menaces que faisaient peser sur elle sa récente expansion économique et le développement parallèle du trafic. Lichtensteig, fondé par les comtes de Toggenbourg vers 1200, fut d'abord une petite place fortifiée, sur une corniche dominant la rive escarpée de la Thur. Cet emplacement fut sans doute décisif, au pied du col de Wasserfluh et du château de Neutoggenburg, qui surveillait le trafic tout comme son rival – plus en amont et sur la pente d'en face – le château d'Iberg près Wattwil, appartenant aux abbés de St-Gall, au débouché du col du Rickenpass. La route du Wasserfluh et celle de la vallée se rejoignent, aujourd'hui encore, à Lichtensteig. Il en résulte une énorme circulation, avec des heures de pointe inconciliables avec la paix des habitants, aussi bien à domicile qu'en leurs lieux de travail. Trouver une solution à ce problème est d'une urgente nécessité.





*Le milieu de la rue principale de Lichtensteig (côté est).
Vue photogrammétrique du prof. H. Kasper (1972).*



L'étude du cas de Lichtensteig, qui a pris en considération aussi bien l'urbanisme, le trafic, la structure de la population que les conditions économiques, a fourni une série de propositions visant soit à conserver, soit à modifier. La Commune a déjà pris des mesures suffisantes, sur le plan juridique et administratif, pour la protection de la petite ville et pour les restaurations nécessaires. Sur le plan financier également, elle fournit des subsides qui aident à réaliser des projets d'assainissement dans un certain périmètre. En ce qui concerne la protection de la vieille ville, l'étude a fait apparaître avant

toutes choses la volonté de la conserver dans sa substance historique, en tant que centre communautaire, culturel et économique. Non point un «musée», mais un cœur de cité adapté au caractère du site, vivant et habitable. On tient aussi à éviter d'entrer en concurrence avec la commune voisine de Wattwil, pour ce qui concerne le développement des magasins à grande surface; la tendance est bien plutôt de préserver les boutiques spécialisées et de favoriser le développement d'une hôtellerie de qualité.

En bas: Deux maisons de la partie est du «Goldener Boden», dans le Vieux-Lichtensteig, vues de face (à gauche) et de dos (à droite). L'édifice à colombages a été restauré en 1974 après un incendie; pour la façade de derrière, la présence d'une boucherie a obligé à trouver un compromis en ce qui concerne la disposition des fenêtres. Le second bâtiment a également été restauré, en 1975.

A droite: On procède au pavage des places et ruelles de Gléresse. En bas: Le village viticole s'étire au pied de son coteau de vignes, au centre duquel s'élève l'église gothique. La route nationale 5 sera dissimulée en tunnel.

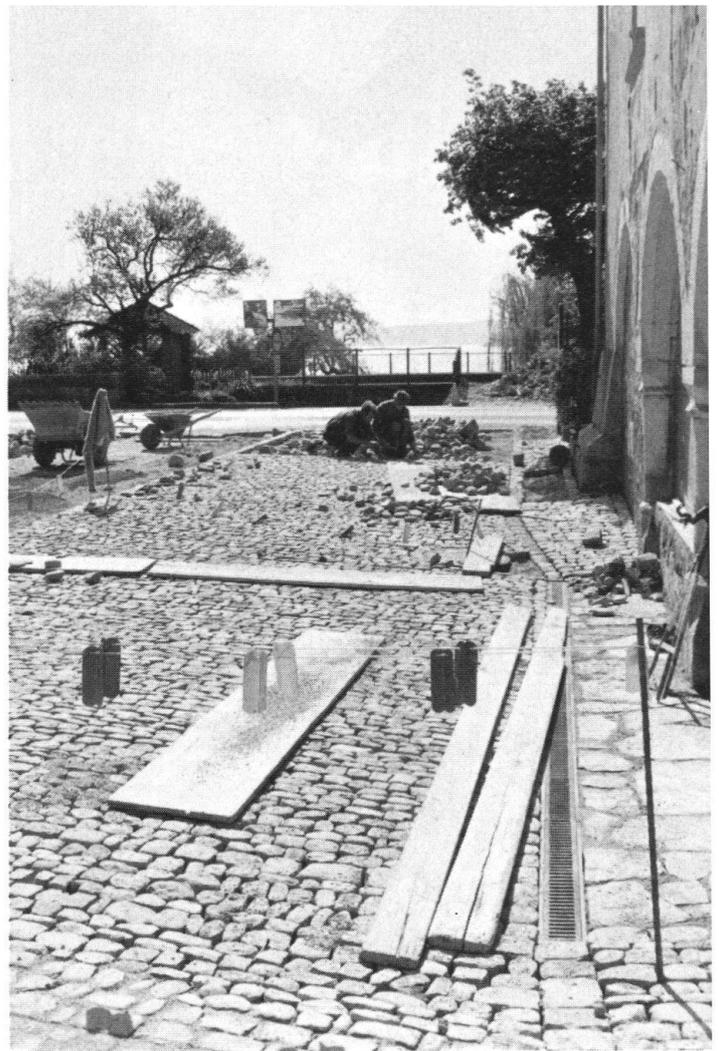


Gléresse

village vigneron au pied du Jura

De Gléresse, village viticole au bord du lac de Biemme, on a beaucoup parlé récemment en raison des menaces de la route et du chemin de fer. Au pied des coteaux de vigne, sur la rive entre Biemme et Douanne, la route nationale 5, et pour une part aussi l'installation d'une double voie CFF, ont profondément altéré le paysage, et l'on craignait depuis longtemps que leur prolongement vers l'ouest ne bouleversât également la zone de Gléresse, restée miraculeusement intacte. La petite Commune organisa sa défense, avec l'appui de larges milieux voués à la protection de la nature, du paysage et du patrimoine. Entre-temps, il semble que les autorités elles-mêmes, au plus haut niveau, aient heureusement mieux vu la situation et soient enclines à ne pas trop tendre la corde. L'autoroute doit disparaître, près de Gléresse, dans un tunnel, et l'on peut espérer que la double voie CFF sera elle aussi souterraine.

Ce combat mis à part, Gléresse s'est aussi efforcée de présenter un visage digne d'une des plus charmantes localités vigneronnes. A bonne hauteur sur le coteau, l'église paroissiale de style gothique flamboyant, restaurée avec amour et compétence,





domine un admirable panorama; c'était jadis un lieu de pèlerinage d'une certaine importance. En bas, séparées par la petite gare CFF du lac qui jadis, avant la correction des eaux du Jura, était beaucoup plus haut, les vieilles maisons de pêcheurs et de vigneron se succèdent dans l'historique rue principale. La route cantonale a certes bien altéré, il y a plus de cent ans, leur élégant alignement; ceux qui y circulent en voiture ou à pied ne peuvent découvrir tout le charme de la localité qu'en de rares endroits. Celui-ci ne se révèle que si l'on emprunte l'ancien chemin, qui mène de l'extrémité est du village, en passant entre les caves, par de petites places, sous d'intimes passerelles de bois, jusqu'à l'extrémité ouest où trône le seigneurial «Hof», soigneusement rénové il y a quelque temps et où l'on a aménagé un intéressant musée de la vigne. Pour avoir su conserver avec soin et amour tout ce village et d'autres petites zones bâties, et avoir procédé au pavage de la grand-rue (ce qui représente une jolie dépense), la commune de Gléresse reçoit maintenant une distinction bien méritée.



A gauche: La vieille rue de Gléresse est restée pratiquement à l'écart du trafic de la route cantonale. Voici des images d'avant et d'après la restauration. – Page ci-contre: A part l'église, un édifice remarquable est le «Hof», de la fin du moyen âge, qui a été récemment restauré avec l'actif concours du «Heimatschutz» bernois, et qui abrite maintenant un intéressant musée du vin. A droite en bas: Fenêtre gothique à meneaux sculptés.

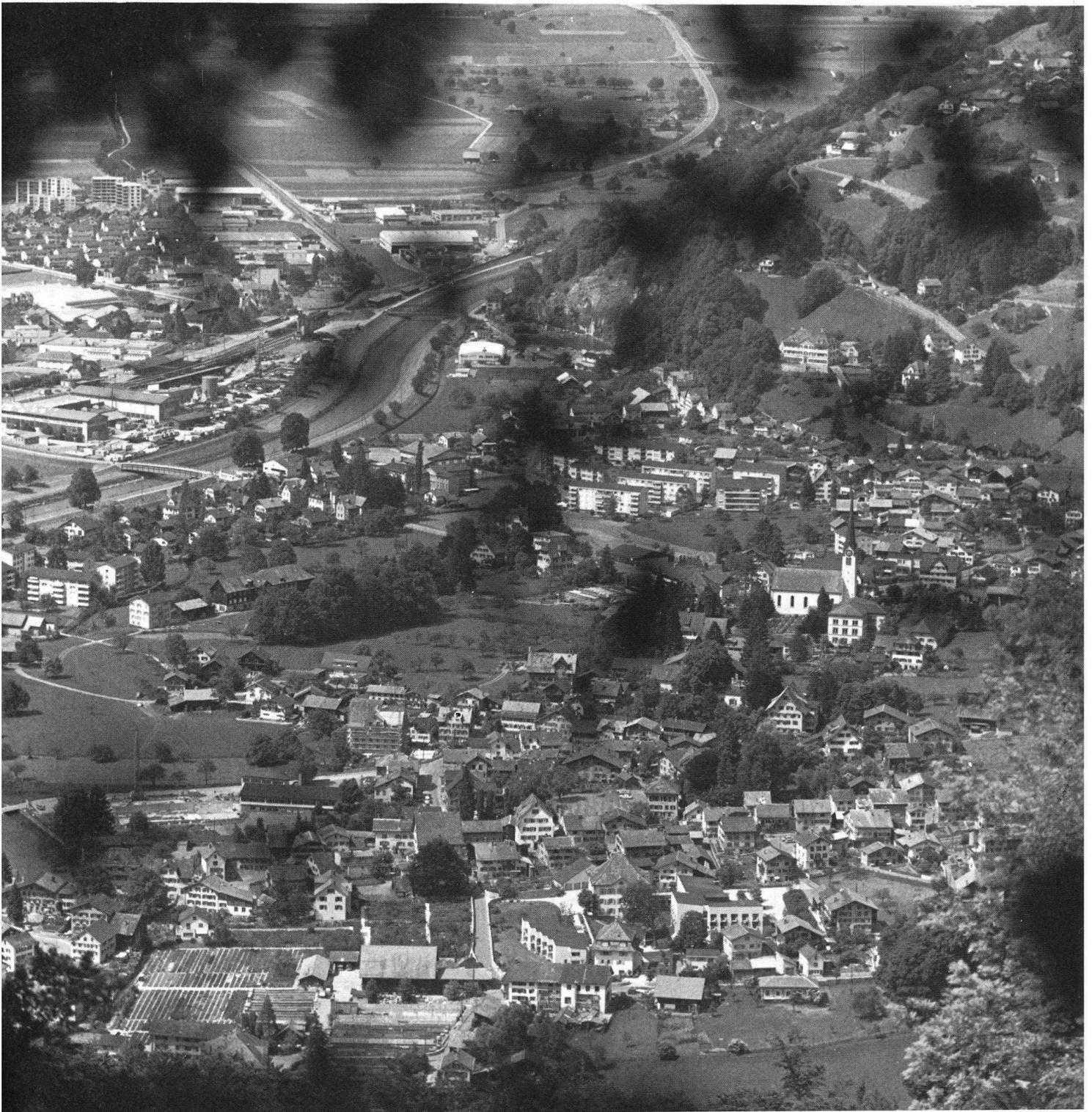


Mollis

lieu favorisé du bas-pays glaronais

Favorisé par son agréable situation dans la région la plus ensoleillée du pays glaronais, Mollis a toujours été un lieu de séjour apprécié; plusieurs demeures du XVIIe et du XVIIIe siècle, extraordinairement belles, de style gothique, baroque ou classique, en témoignent. La commune, qui compte environ 2750 habitants – il y en avait déjà 2041 en 1850 – avait autrefois un caractère essentiellement agricole; au-dessus de la localité voisine de Beglingen, le long de la route de montagne du Kerenzen, il y a des maisons jusqu'à 1200 m d'altitude. L'industrialisation du pays glaronais à la fin

du XVIIIe siècle et pendant le XIXe n'a pas affecté Mollis autant que d'autres villages. Toujours est-il que la fabrication des textiles s'y implanta; récemment des entreprises modernes ont contribué à multiplier à nouveau les offres d'emplois qui étaient en recul. L'afflux d'une population résidentielle, qui trouve en bonne partie ses gains à l'extérieur, est actuellement patent. De plus les sites à bâtir, un peu élevés et bien ensoleillés, sont très engageants, ainsi qu'en témoignent les nombreuses demandes de particuliers. En 1969, la base d'un développement bien ordonné de la construction a été créée sous forme d'un plan d'aménagement pour la zone du village, et d'un règlement de construction complété par un plan d'extension. Seule



Page ci-contre: Coup d'œil vers le centre de Mollis, bien conservé et orné de beaux arbres. – A droite en haut: A l'occasion du concours européen des communes, les élèves du premier degré secondaire ont été invités à planter des arbres en neuf endroits désignés. Des spécialistes ont montré, pour leur part, à l'aide d'un exemple, comment on soigne un arbre. – Photos d'en bas: Les inesthétiques transformateurs et lignes électriques, ainsi que les forêts d'antennes, méritent une attention toute spéciale.



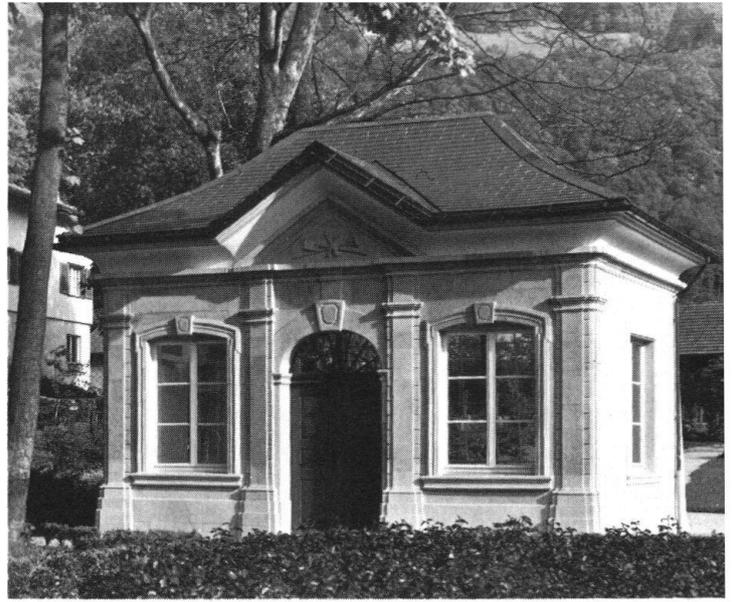
une planification soigneusement étudiée, et une mise en exploitation excluant tous projets spéculatifs, peuvent sauvegarder, pour l'avenir également, l'harmonie des lieux. A Mollis, on est à cet égard sur le bon chemin.

Un inventaire des objets à protéger, entrepris il y a longtemps déjà par M.H. Leuzinger, et achevé maintenant par M.J. Zweifel, architecte et planiste, de concert avec la commission communale des constructions, énumère sur le territoire communal 25 édifices et places, 2 murailles, 9 fontaines, 2 sites archéologiques et 20 objets relevant de la protection de la nature (arbres et boqueteaux, paysages riverains, blocs erratiques, etc.). Mollis possède un nombre remarquable d'édifices dignes

d'être conservés, et des tronçons de rues entiers où règne l'unité architecturale. Les autorités se sont donné pour tâche, avec les propriétaires, de les mettre sous protection et de les restaurer; à ce point de vue aussi, on peut prévoir un succès prometteur.

Le jardin à la française de la maison «Hof», à Mollis.





En haut, de gauche à droite: Le classique «Hof» (1786/87) après sa restauration. – Son pavillon de jardin. – A droite: La superbe maison Zwicky avant sa restauration. – En bas, de gauche à droite: La «Wohnstube» de la maison du Doyen, avec son magnifique plafond de bois à caissons. – A Mollis, même les simples fermes sont dignes d'un entretien attentif.



Rapperswil

nœud de communications au pied d'une colline fortifiée

Depuis que les comtes de Rapperswil, au seuil du XIII^e siècle, c'est-à-dire dans l'importante période où se fondaient les villes, ont transféré leur résidence au sud du haut-lac de Zurich, sur la presqu'île de la rive nord, et entouré leur nouveau château de plusieurs quartiers urbains successifs, le trafic par terre et par eau a dû s'adapter à de nouvelles données. Il fut encore accentué vers 1358 par la construction d'un pont de bois, dont se servirent notamment les pèlerins d'Einsiedeln, et dont il reste une petite chapelle qui émerge pittoresquement au-dessus de l'eau. En 1878, une digue remplaça le vieux pont trop usé. Rapperswil étant ainsi devenu très tôt un nœud de communications, les murs de la ville durent au XIX^e siècle être sacrifiés au trafic. Aujourd'hui, le site menace d'être étouffé par le chaos des voitures – plus de 8 millions de véhicules motorisés le traversent chaque année –, et c'est presque un miracle qu'au pied de la colline fortifiée, avec son château et son église paroissiale, les quartiers anciens aient pu se maintenir jusqu'à nos jours à peu près intacts, sous la bonne garde, d'ailleurs, de la population et de ses autorités.

Avec ses quelque 8400 habitants sur 1,74 km², la commune se distingue par une densité de population exceptionnelle. Elle offre plus de 4000 postes de travail, répartis dans l'industrie, les arts et métiers et les services; la structure économique est donc variée, ce qui souligne le rôle de centre d'achat régional que joue Rapperswil. – La vieille ville a été quelque temps en réel danger d'être submergée par le développement. Heureusement, une commission de la vieille ville fondée en 1962 a lancé un cri d'alarme avant qu'il fût trop tard, fait prendre conscience de l'importance des valeurs menacées, et obtenu une compréhension de plus en plus grande pour les tâches de protection du patrimoine. Grâce à elle, un règlement pour la vieille ville est entré en vigueur. Au cours de l'été 1975, elle a approuvé une «charte du vieux Rapperswil» comprenant huit points. La préservation du caractère historique et de l'unité architecturale; l'amélioration de l'habitat, impliquant dans toute la mesure du possible la suppression du trafic motorisé dans les anciennes rues; des mesures empêchant la formation d'une «city»; l'obligation pour les bâtisseurs d'observer certaines règles; la prise de conscience d'une responsabilité collective dans tous les milieux; des bases juridiques précises; des initiatives individuelles (ornementation florale, ensei-



Page ci-contre: La silhouette du Vieux-Rapperswil est intouchable. L'école technique nouvelle (au premier plan) s'est aussi soumise à cet impératif, par un ensemble architectural bas et aux volumes harmonieusement répartis. – A droite: Une enfilade de toits de la vieille ville; les pans gothiques alternent avec les toitures plates de la fin du XVIIIe et du XIXe siècles. La plupart des adjonctions techniques modernes ont été éliminées. – En bas: De la tour du château, coup d'œil sur les rangées de maisons de l'«Hintergasse» et de rue du Marché. Les atteintes de l'époque moderne sont rares; une exception: la nouvelle école de 1963, à droite de la photo.





gnes); enfin des mesures de financement: tels sont les buts visés par cette charte. La commission a d'autre part lancé un concours qui a donné d'excellents résultats et contribué très opportunément à élucider diverses questions, notamment en matière de protection du site.

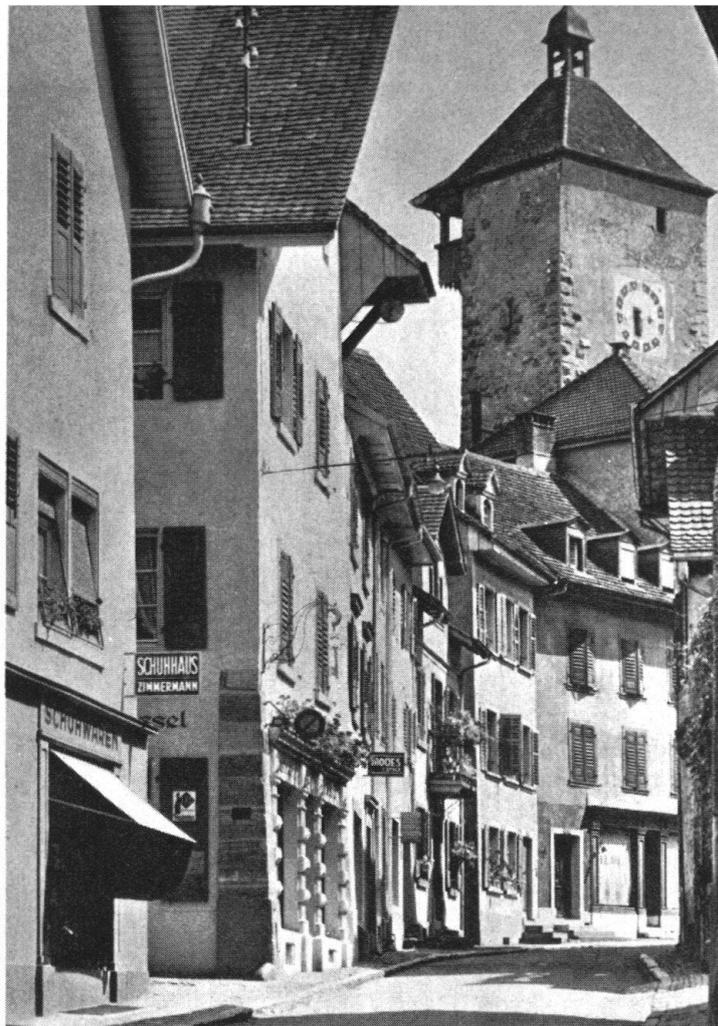
En haut: La place de l'Ange, à Rapperswil. – A gauche: Il existe un projet qui consisterait à refaire le chemin pour piétons tracé en 1878 de Rapperswil à la presqu'île de Hurden, et à remettre en honneur à cette occasion la chapelle «Heilighüsli». – Page ci-contre, de haut en bas: La «Geissgasse» et la tour de la porte supérieure, dans la vieille ville de Rheinfelden. – Rheinfelden vu d'avion, en direction du sud. Avec un peu de flair, on discerne les phases d'extension de cette fondation des Zæhringen.

Rheinfelden

ville fluviale des Zæhringen

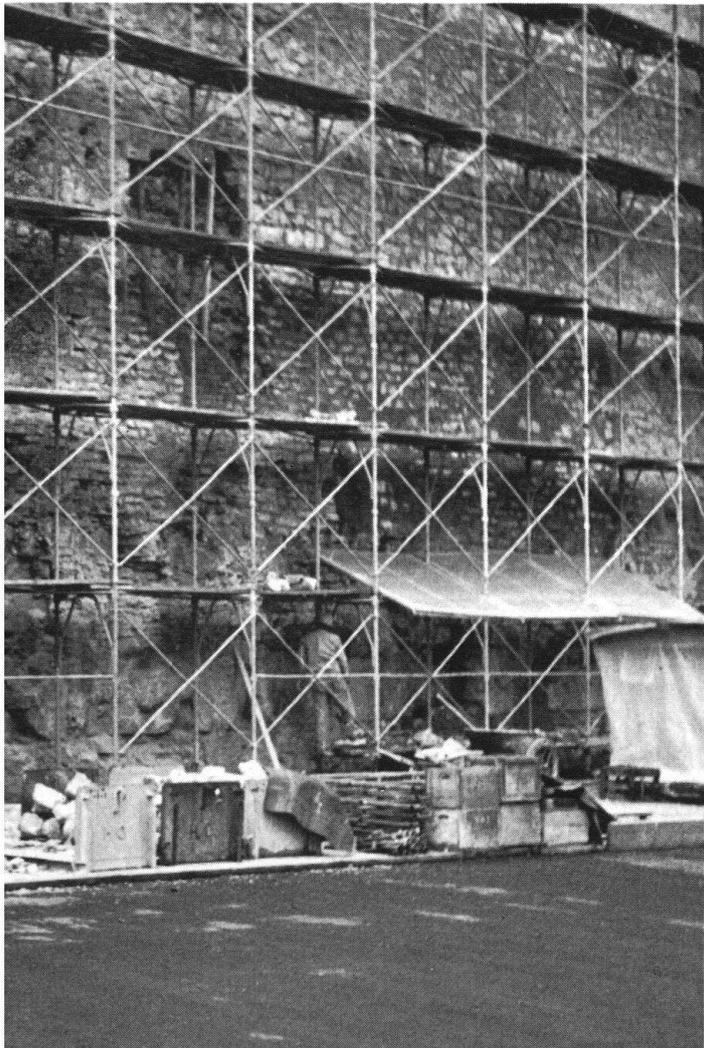
Rheinfelden, longtemps autrichien et qui ne fut réuni à la Suisse, avec le Fricktal, que par la volonté de Napoléon, eut au XI^e siècle un prédécesseur fortifié: le château d'une branche comtale du même nom, dont le descendant le plus connu – Rodolphe de Rheinfelden – fut le rival de l'empereur Henri IV. La ville elle-même fut fondée par les Zæhringen et eut bientôt, par son pont sur le Rhin, un rôle bien défini. Le prof. P. Hofer, historien de l'art, est parvenu à faire le relevé du plan primitif de la ville, comprenant notamment une vaste rue du marché, et à confirmer les deux agrandissements successifs réalisés aussi du temps des Zæhringen et compris dans le pourtour actuel de la vieille ville.

Ce secteur, encore ceint de murailles et gardé par des tours et des portes, un peu à l'écart de la grande circulation de la vallée du Rhin et de la route du Bözberg, semble avoir été épargné par l'industrie et le grand tourisme et avoir conservé une intangibilité contemplative. Mais si l'on y regarde de plus près, de graves atteintes apparaissent: dans la zone de l'enceinte et de l'ancien fossé, dans la rue du Marché, artère principale, et le long du Rhin. Le





Le mur d'enceinte de Rheinfelden, en bonne partie encore debout, près de la tour de la porte supérieure, pendant et après les travaux de restauration.



peuplement, qui est en recul, laisse aussi à désirer: il n'y a plus que 1550 habitants environ dans la vieille ville. Comme il n'y a pas encore de mesures de protection dignes de l'importance des quartiers historiques, ce qui risque de paralyser tous les efforts en vue d'un assainissement et d'une rénovation à la fois économique et urbanistique, le danger s'accroît d'une perte de précieuse substance architecturale. – Cependant, une commission du plan d'aménagement, désignée par l'autorité communale, a déjà fait un très utile travail. Elle a élaboré l'avant-projet d'un règlement de construction, et établi des directives tendant à faire de la vieille ville un véritable tout, où l'on puisse habiter, travailler et se distraire. La vieille ville doit ainsi – selon le «Stadtammann» Molinari – être préservée en tant que patrimoine historique, mais, du même coup, en tant que partie d'un centre régional, donc dans sa fonction économique, et redevenir un quartier d'habitation attrayant.

Saint-Gall

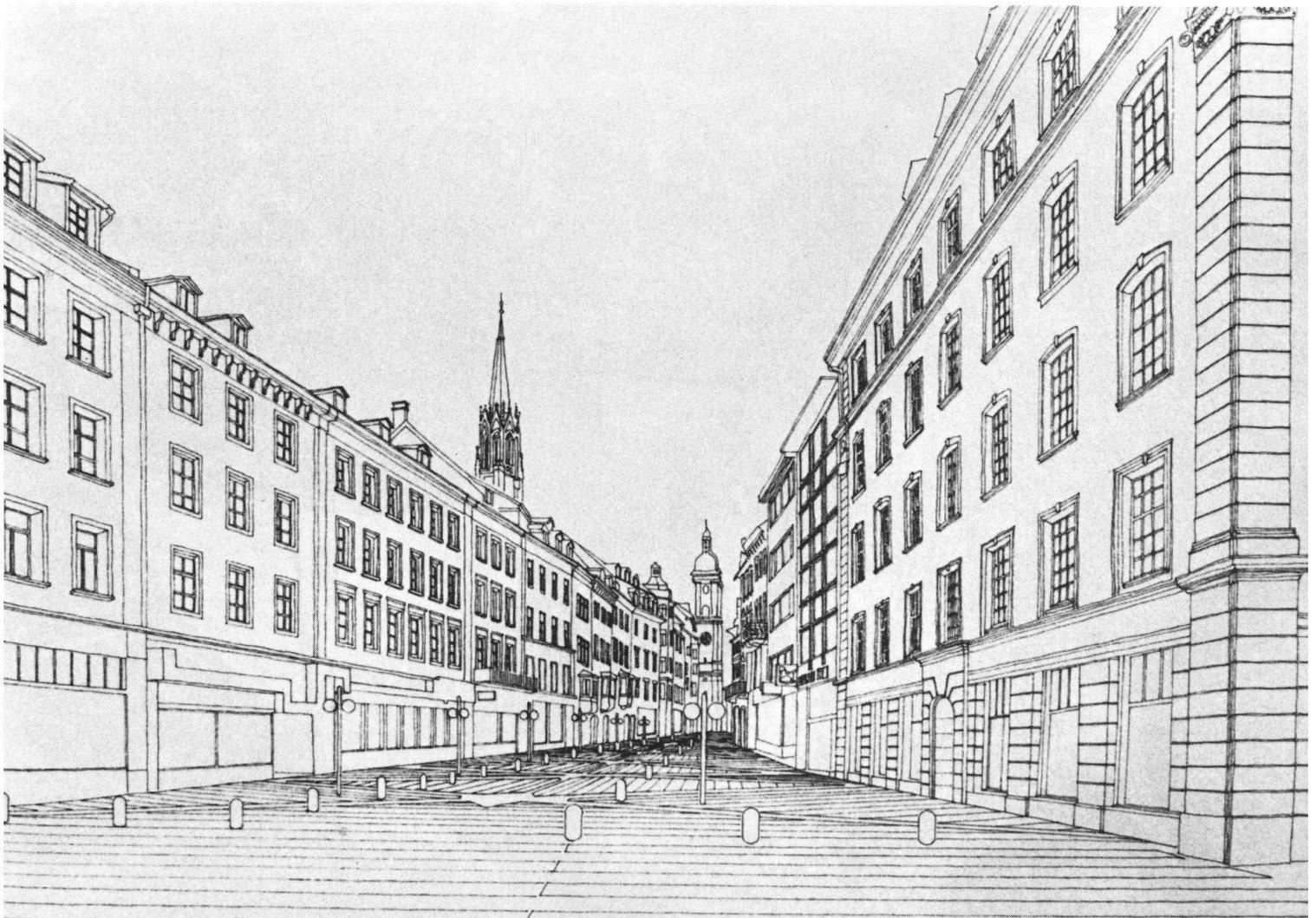
ou l'espoir d'un centre délivré du trafic

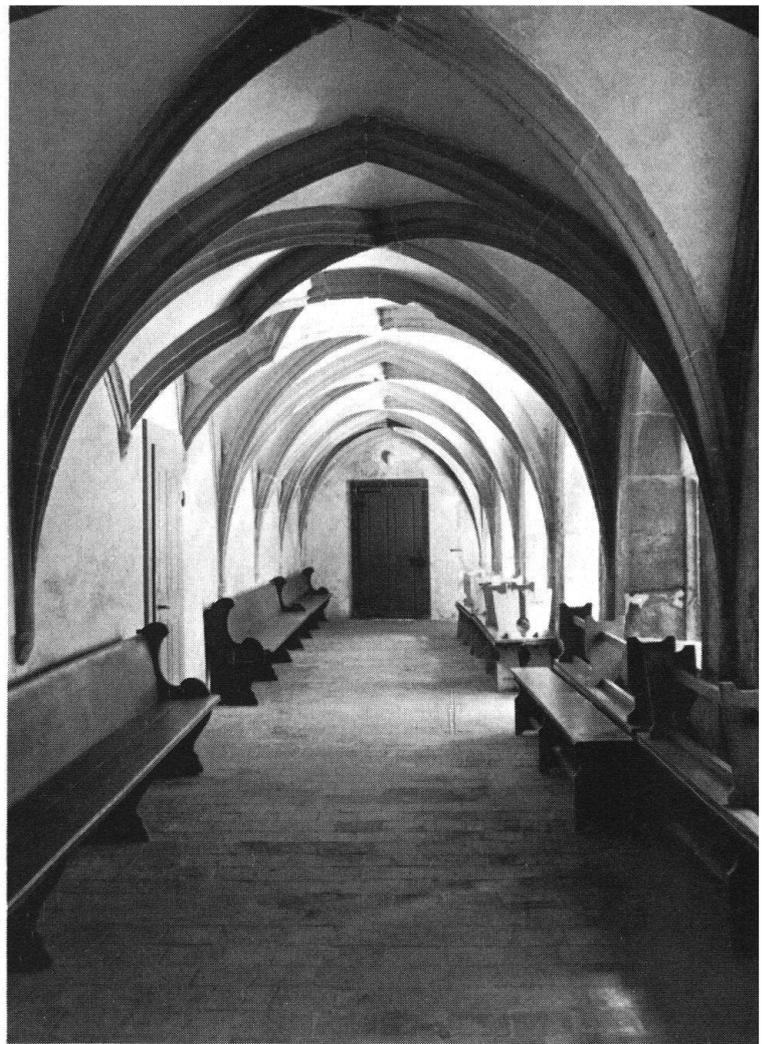
La ville de St-Gall est aussi un de nos centres régionaux distingués au concours européen. Le règlement de construction qui, depuis 1918, concerne aussi la campagne de cette vaste commune, a été complètement remanié il y a peu; mais le nouveau texte n'est pas encore entré en vigueur. Il permettrait de prendre de nouvelles mesures de protection pour le centre historique de la ville. D'autre part, divers monuments doivent faire l'objet d'importantes restaurations: l'ancien couvent Ste-Catherine, d'un intérêt exceptionnel, dans la partie nord de la vieille ville; le manoir baroque de Hagen, à la périphérie ouest; ou la caractéristique tour de séchage qui rappelle le temps lointain de la teinture des étoffes. Mais le lancement d'une initiative a fait sensation: elle vise la réanimation de tout le centre historique, allant de pair avec une limitation du trafic motorisé.

Le plan «pour un vieux St-Gall vivant», établi en 1973 par les autorités et complété l'année suivante par un contre-projet à l'initiative susmentionnée, devrait permettre une réanimation sous les formes les plus diverses: dans l'habitat, l'artisanat, dans les magasins et sur le marché, dans le secteur des ser-

vices, à l'école, à l'église, dans la vie culturelle et sociale. A cette fin, les édifices de la vieille ville devraient conserver ou retrouver leur caractère, tel que l'histoire l'a façonné, ce qui implique aussi des subventions. Une commission de la vieille ville est désormais à l'œuvre. L'une de ses tâches est de dresser l'inventaire complet des édifices. – Mais, selon les vues des autorités, il sied d'assurer au trafic, dans l'espace limité qui lui est imparti, la meilleure fluidité possible. On s'est aussi attelé à la solution de ce problème. Un concours d'idées, pour l'aménagement de secteurs réservés aux piétons, a été lancé, et des restrictions de trafic ont été prescrites en première étape; c'est ainsi que le principal carrefour est en bonne partie libéré. Si l'on envisage de donner en général la priorité aux piétons dans la vieille ville, on n'a cependant pas l'intention de supprimer totalement le trafic motorisé.

Saint-Gall a opté pour une vieille ville vivante. Ici, la perspective d'une future rue du Marché, et coup d'œil du côté de la cathédrale.







Page ci-contre: L'ancien couvent de Ste-Catherine, dans le secteur nord de la vieille ville de St-Gall, avec son cloître gothique du début du XVIe siècle. Une vaste restauration de l'ensemble des bâtiments est en projet. – En haut: Le manoir de Hagen, demeure seigneuriale édifée en 1642/44 en dehors de la ville et richement meublée, a été restauré en 1973/74. – A droite: La tour de séchage de 25 m de haut, à claires-voies, témoin caractéristique du passé économique saint-gallois, a également été restaurée. C'est là qu'on suspendait autrefois, pour les faire sécher, les toiles peintes.



L'autorité municipale désirerait pouvoir conserver le trafic économiquement nécessaire, mais cela dans une mesure raisonnable, de telle sorte que, selon le moment de la journée, la diminution de trafic atteigne jusqu'à 80%.

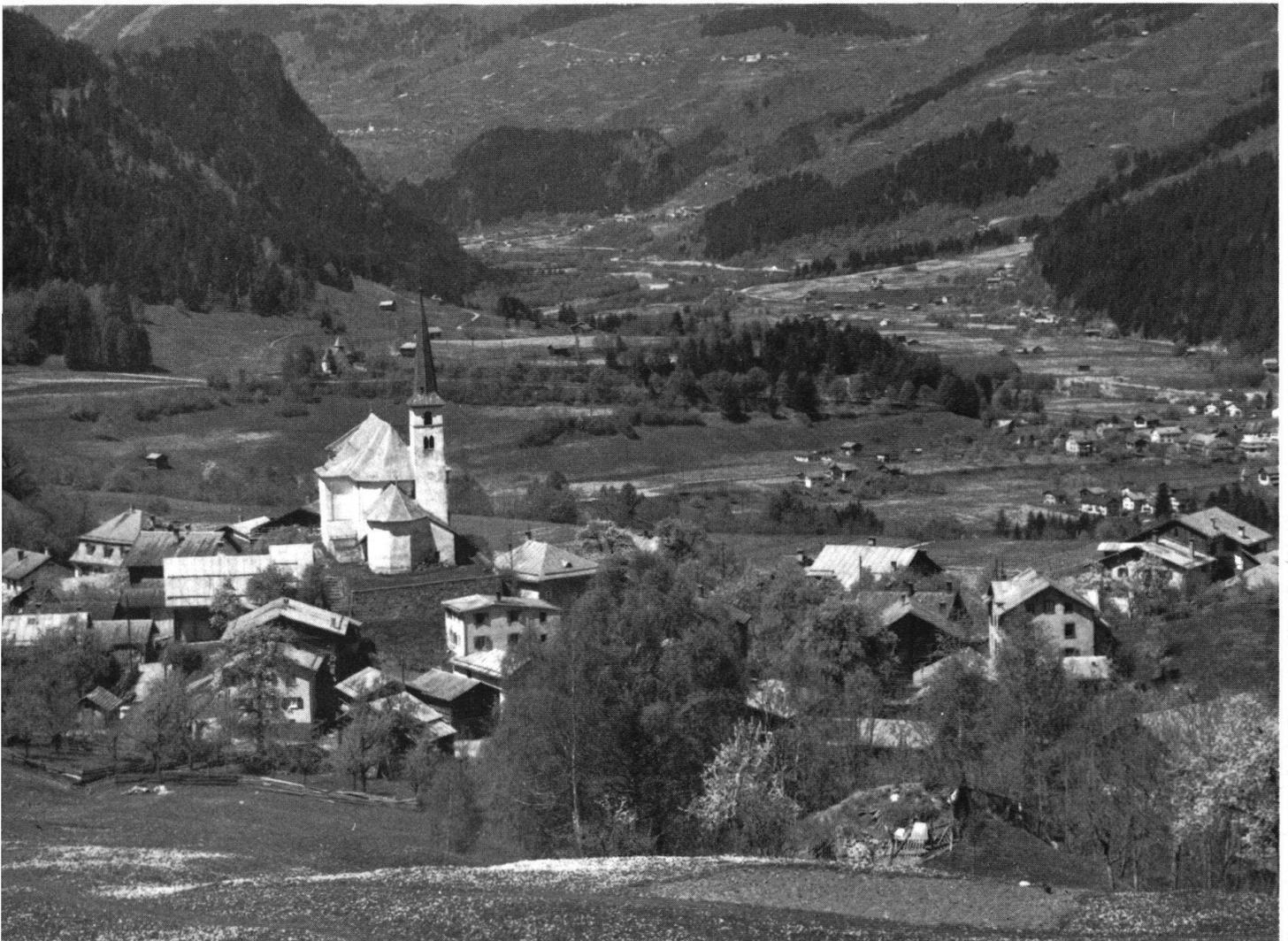
Sevgein

petite communauté alpestre

Le petit village de Sevgein, dans l'Oberland grison, se trouve à quelque 160 m au-dessus d'Ilanz, à droite du débouché de la Lugnez dans la vallée du Rhin antérieur. La moitié de ses 160 habitants sont encore des agriculteurs; parmi les autres, beaucoup gagnent leur vie dans les villages environnants. Mais tous, ou à peu près, sont partisans de maintenir et développer leur petite communauté. Celle-ci, jusque tout récemment, était sérieusement menacée de vieillissement, et l'on dut même fermer l'école en 1972. Maintenant, le nombre des enfants a repris une croissance réjouissante – il y en a 30 d'âge préscolaire –, ce que l'on doit en bonne part à l'arrivée de jeunes couples. La confiance revenue se manifeste aussi par l'élaboration d'un plan d'extension et d'un règlement de construction pour lesquels toutes les données nécessaires ont été réunies et qui peuvent désormais entrer en vigueur. En outre, un inventaire détaillé a été dressé des mesures à prendre pour augmenter le nombre des habitants, développer l'esprit de communauté, recréer un jardin d'enfants et une école primaire, accentuer l'exploitation des champs et des forêts, conserver les petits métiers et les compléter par cer-

tains services, tels que ceux d'un modeste tourisme familial, enfin protéger la nature et le patrimoine. Une œuvre de restauration qui vaut encore d'être citée a été entreprise en 1969/71 pour l'église paroissiale, qu'il fallait rénover de toute urgence. Et en 1974, la paroisse a aussi fait restaurer la chapelle de pèlerinage de Sontga Fossa, au haut du village – elle avait été édifiée en 1679 en tant que chapelle du Saint-Sépulcre et transformée en 1774/75; assainis, recrépis et soigneusement restaurés, l'extérieur et l'intérieur présentent aujourd'hui le même et séduisant aspect qu'ils avaient autrefois.

Le village montagnard de Sevgein, près d'Ilanz, dans l'Oberland grison. – Page ci-contre; en haut, de gauche à droite: Le portail et l'intérieur, avec trois autels, de la chapelle de pèlerinage du Saint-Sépulcre; en bas: La chapelle après sa complète restauration.





Wiedlisbach

*ou le programme d'assainissement
d'une petite ville*

Voici bientôt deux ans que la petite ville bernoise de Wiedlisbach, en Haute-Argovie, a reçu de la Ligue du patrimoine national le prix H.-L. Wakker, qui récompense la protection exemplaire d'un site. Cette distinction rendait hommage à la ferme volonté d'une Commune – de sa population, de ses autorités, et tout autant d'un actif comité pour la vieille ville – de respecter l'héritage du passé, et elle a donné son impulsion à la poursuite d'un programme d'assainissement remarqué maintenant jusqu'à l'échelon européen.

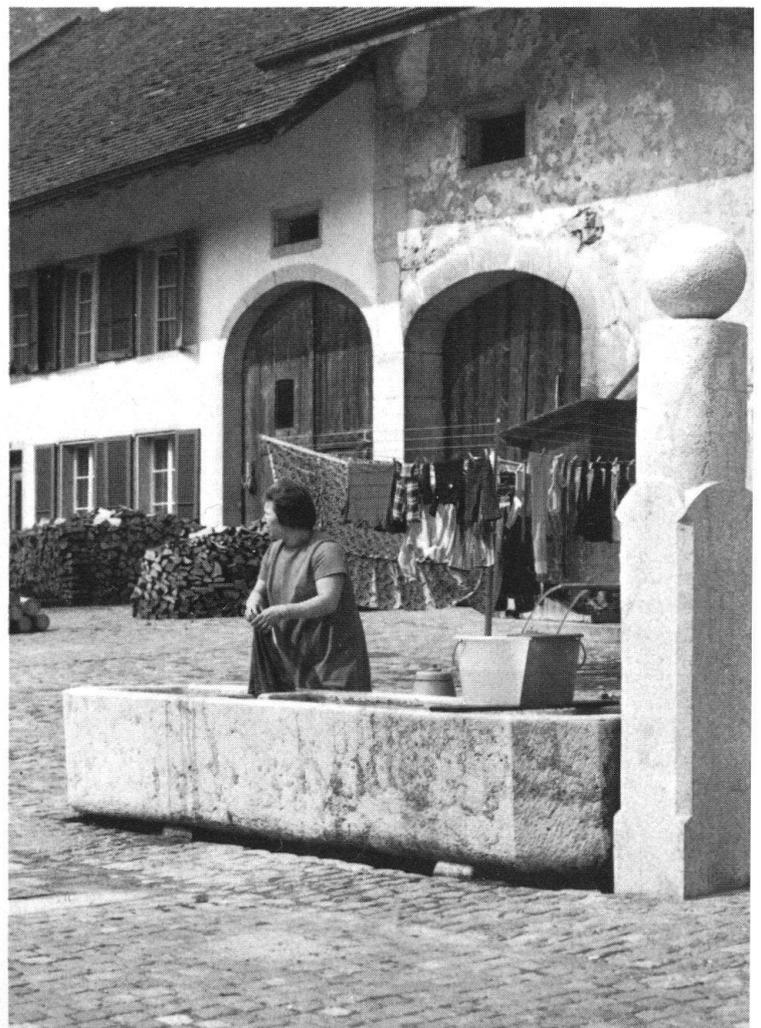
Depuis l'origine, le problème No 1 pour Wiedlisbach réside dans le manque de possibilités de développement, conséquence de nombreuses épreuves, et aussi de la concurrence de localités voisines, plus grandes et plus favorablement situées. Certes, l'endroit est traversé par l'importante route du pied du Jura et du Hauenstein supérieur. Pourtant, après l'abaissement de ses fondateurs, les comtes de Froburg, ses possesseurs – les Nidau, Kybourg et Habsbourg, et finalement Berne – ne lui ont jamais porté beaucoup d'intérêt, ne fût-ce qu'en raison de son peu d'importance stratégique. Il est resté une modeste localité paysanne, jusque dans l'industriel XIXe siècle; et c'est précisément cette circonstance, liée à une relative faiblesse économique, qui lui a alors épargné de graves atteintes urbanistiques. Seules les possibilités de communication de notre époque ont apporté du changement: Wiedlisbach est devenu toujours davantage une commune d'habitation, relativement stable, encore que pas précisément riche; les ressources financières de ses quelque 2100 habitants sont sujettes à de constantes fluctuations. Les agriculteurs qui sont partis ont laissé derrière eux des locaux inutilisés, ou mal utilisés, dans le quartier dit «Hinterstädtchen». C'est là que le comité pour la vieille ville, et son promoteur M. Obrecht, se sont acquis de durables mérites, non seulement en empêchant, il y a vingt ans déjà, la réalisation d'une place de parc qui eût complètement défiguré le site par des démolitions d'immeubles, mais aussi en faisant déplacer des lignes électriques, en procédant à des restaurations, au pavage de la place, à l'assainissement des toitures, etc., au cours d'une activité ininterrompue et remarquablement efficace. Un règlement de construction très progressiste, entré en vigueur en 1967, a eu lui aussi d'heureuses conséquences; les dernières interventions ont contribué, comme les premières déjà, à donner aux bâtiments, si néces-

saire, une fonction nouvelle, mais aussi à éveiller la fierté des propriétaires d'immeubles et à les persuader de les entretenir comme ils le méritent.

La place de la Cité-Derrière à Wiedlisbach. Cette photographie du début du siècle ne laisse aucun doute sur le caractère agricole qu'avait autrefois la petite ville.



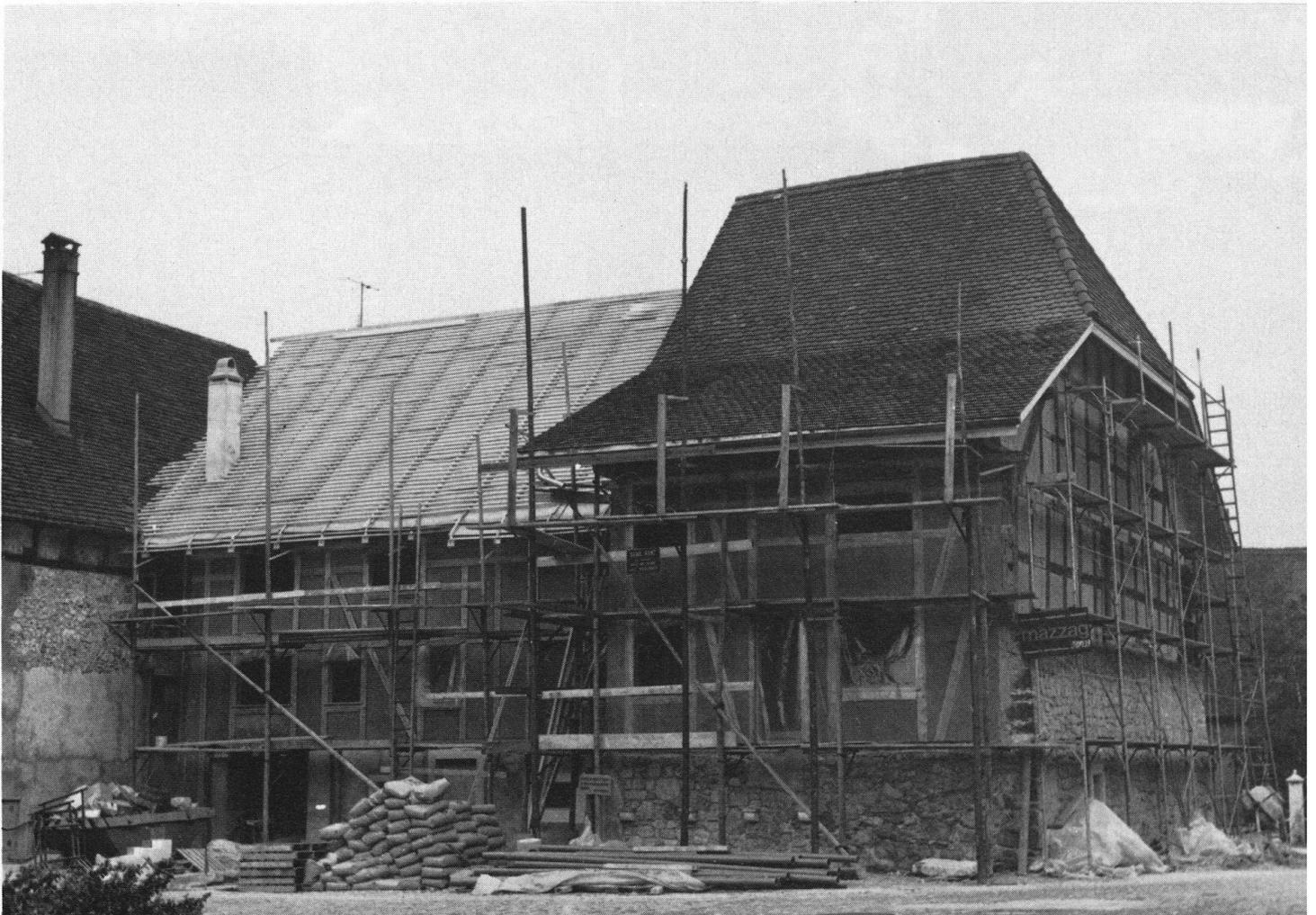
La place de la Cité-Derrière est maintenant pavée et s'orne d'une fontaine moderne de fort bon goût.





Les maisons jumelles, longtemps menacées par un projet de parc à voitures, qui divisent joliment la place de la Cité-

Derrière, avant et pendant leur restauration, au cours de laquelle on y a inséré des logements modernes.





Rénovation de façades remarquablement réussie dans la Cité-Derrière de Wiedlisbach.



Wil

siège abbatial sur sa colline

Le vieux Wil couronne une longue crête morainique, dans une situation un peu excentrique par rapport à la partie principale de la localité, mais

d'autant mieux préservée. Au cœur de la cité, qui remonte au XIII^e siècle, se sont ajoutés au moyen âge deux faubourgs qui furent fortifiés à leur tour. Ils sont pris en grande partie, aujourd'hui, dans le tourbillon des quartiers proches de la gare et voués à l'expansion économique. L'explosion industrielle, des arts et métiers et des principaux services, rien qu'au cours du dernier quart de siècle, a presque doublé la population de la commune, qui comptait 15 700 habitants en 1974.

La partie médiévale de Wil, avec le superbe «Hof» des abbés de St-Gall comme signe distinctif, avec l'église paroissiale, et ses nombreuses lignées de maisons bourgeoises, au faite de la colline, constitue un ensemble architectural qui demande une

Vue aérienne du Vieux-Wil. La localité, sur sa crête, est fermée au fond par l'imposant «Hof» des abbés de Saint-Gall.





protection intégrale. La Commune a introduit dans son règlement de construction des dispositions ayant justement pour but la préservation de ce caractère original, et en particulier des édifices présentant une grande valeur historique et architecturale. Son application est naturellement liée à l'octroi de subventions pour les restaurations faites dans toutes les règles de l'art. Il s'agit que les maisons s'intègrent parfaitement dans la physionomie générale des rues et des demeures avoisinantes. Les règles d'adaptation sont précises; elles tiennent compte des volumes, de la disposition des façades, de l'aspect des toits, des teintes, de la répartition des fenêtres. La commission de construction, pour

A gauche: Maison Louis-Philippe de la rue de l'Eglise, à Wil. – En bas: Les superbes colombages de la maison du «Freischütz» ont été restaurés de façon remarquable.



appliquer ces dispositions, prend souvent l'avis d'experts des services de l'Etat; c'est à ses soins, ainsi qu'à la collaboration des propriétaires d'immeubles, que l'on est redevable du fait que le vieux Wil soit resté si bien circonscrit et si harmonieux. La commission s'est encore attelée à d'autres tâches qui contribueront à sauvegarder le plaisant visage de la vieille ville: restauration des vestiges de l'ancienne enceinte; examen photogrammétrique des toitures; construction d'une antenne collective; agrandissement de la zone verte autour du centre; assainissement de l'étang communal; et mesures diverses pour résoudre les problèmes du trafic.

*E. Schwabe
(trad. C.-P. B.)*



Ce pittoresque mur de couvent contribue lui aussi au charme du site. – En bas, de gauche à droite: Maisons jumelles qui, dans la partie nord de la vieille ville, avec un bâtiment neuf bien intégré, abritent aujourd'hui la Banque cantonale. – Ensemble gothique dans le Vieux-Wil: le Tribunal (1607), la maison du syndic et l'ancienne auberge de l'Etoile.

